

Supprimer les pollutions plastiques sur la voirie et dans les réseaux d'eau (assainissement et pluvial)

Quels services impliquer ?

- ▶ Environnement/développement durable,
- ▶ GEMAPI, assainissement, pluvial,
- ▶ Voirie, aménagement, propreté / salubrité publique,
- ▶ Pouvoir de police du maire et du président de l'EPCI (en cas de transfert du pouvoir de police spéciale des maires au président de l'EPCI)*



Enjeux

On estime que 80 % des pollutions plastiques en mer sont issues des activités anthropiques terrestres. Ces pollutions plastiques non collectées, abandonnées peuvent être transportées par les réseaux d'eau. Quatre phénomènes principaux expliquent ce mécanisme :

- par temps de pluie, les déchets abandonnés sur la voirie en milieu urbain sont entraînés vers les réseaux unitaires ou pluviaux, qui les transportent jusqu'à des déversoirs d'orages ou directement dans les milieux naturels,
- les eaux usées domestiques contiennent également des microplastiques issus notamment des fibres synthétiques lors du lavage de nos vêtements et des résidus de cosmétiques,
- à cela s'ajoutent les pollutions provenant des eaux usées non domestiques qui peuvent contenir des microplastiques issus des activités économiques,
- les pollutions sont également le résultat de dépôts sauvages abandonnés directement dans les milieux naturels.

Face à ces enjeux de nombreuses actions peuvent être mises en place par les communes et les intercommunalités pour minimiser les transports de pollution via les réseaux d'eau.

* Les syndicats de rivières et les parcs naturels pourront également accompagner la commune et l'EPCI notamment pour signaler la présence des pollutions dans la nature issues des exutoires.

✓ Mise en œuvre

Identifier et caractériser

- Quantifier et qualifier les pollutions plastiques dans les réseaux d'eau en s'appuyant sur des acteurs ressources tels que les associations qui organisent des collectes de déchets en milieu naturels, les syndicats de rivières qui entretiennent les cours d'eau, les fédérations de pêcheurs, etc.

Actions préventives pour lutter contre les pollutions plastiques en centre urbain et sur la voirie

- Réaliser un schéma directeur de gestion des eaux pluviales s'il n'a pas encore été fait.
- Désimperméabiliser les sols lors des aménagements pour diminuer le lessivage des pollutions par le ruissellement des eaux de pluie.
- Installer des corbeilles de tri sur la voirie en complément des poubelles de tri installées pour les déchets ménagers (attention à veiller que les poubelles ne soient pas à proximité des avaloirs pluviaux des cours d'eau, ruisseaux, fossés).

Actions curatives dans les réseaux d'eau pluviaux et d'assainissement

- Identifier les avaloirs à forts enjeux qui sont le réceptacle de nombreux déchets.
- Installer des dégrilleurs devant les avaloirs à enjeux ainsi qu'un système de suivi des pollutions pour optimiser notamment les fréquences de curage (les données pourront également servir à sensibiliser la population).
- Installer sur la voirie des outils de sensibilisation de la population pour faire passer quelques messages clés :
 - tout déchet jeté par terre ou dans un avaloir en milieu urbain peut finir dans la nature
 - les avaloirs ne sont pas des cendriers (expliqué que ce qui y est jeté se retrouve dans le cours d'eau)
 - les avaloirs ont vocation à écouler les eaux de pluie et ainsi à prévenir les inondations par ruissellement : ils ne doivent pas être obstrués
- Aménager les déversoirs d'orages, les zones tampons et les réseaux pluviaux pour capter les déchets avant le rejet des eaux dans les milieux aquatiques et marins notamment avec des filets pour capter les déchets plastiques



Ils le font déjà !



Lutte contre les déchets plastiques abandonnés sur les routes départementales

Conseil Départemental du Vaucluse (84)



Installation de poubelles dédiées aux cyclistes sur accès très empruntés du Mont-Ventoux.

Campagne de communication sur les bords des routes pour sensibiliser les usagers aux impacts des déchets abandonnés sur les routes.

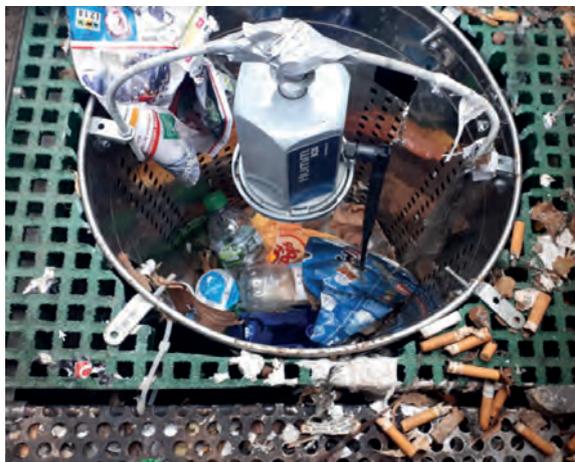
Organisation d'une session de formation sur les dépôts sauvages à destination des agents en charge de l'entretien des routes.

En savoir plus: Isabelle Pacaud, isabelle.pacaud@vaucluse.fr – 04 90 16 16 21



Installation de capteurs de niveau de remplissage dans les regards et avaloirs en amont des zones balnéaires de la ville de Marseille et installation de filets collecteurs de déchets à la sortie d'exutoire pluviaux

Métropole Aix-Marseille-Provence



Expérimentation en cours.

En savoir plus: Pascal Deshons, pascal.deshons@ampmetropole.fr – 04 95 09 54 75

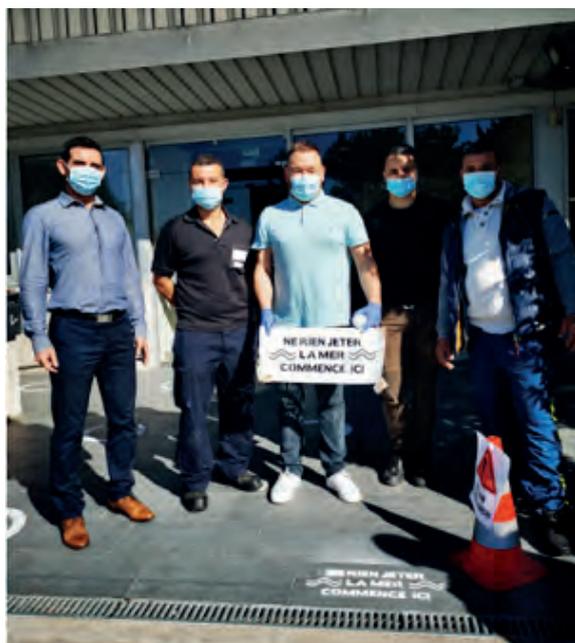


Utilisation de nudge (communication engageante et ludique) pour lutter contre l'abandon des déchets plastiques dans les avaloirs

Parc d'activités des Bois de Grasse (06)

L'association des entreprises du Bois de Grasse en étroite collaboration avec son partenaire PRODAROM et avec le soutien de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, a procédé au flocage des avaloirs sur le Parc d'Activités des Bois de Grasse en y apposant le message « Ne rien jeter. La mer commence ici ».

En savoir plus: Hadrien Aizpuru, coordination@asso-ebg.fr – 06 79 48 19 04





Diminuer les pollutions par ruissellement : minimisation de l'imperméabilisation des sols et bassin de rétention obligatoire pour les surfaces imperméabilisées

Mouans-Sartoux (06)

Politique d'urbanisation visant à éviter les ruissellements autant que possible à travers des trames vertes et l'obligation de réalisation de bassins de rétention dimensionnés en fonction des surfaces imperméabilisées pour chaque nouvelle construction.

En savoir plus : Rebufel Frédéric, fred.rebuffel@mouans-sartoux.net – 04 92 92 47 19



Ressources

- ▶ [Macrodéchets anthropiques et assainissement : Enjeux et leviers pour une réduction des flux dans les milieux récepteurs, Cerema, 2020.](#)
- ▶ [Plan territorial de gestion des plastiques : Comment les services publics d'eau et d'assainissement participent à la lutte contre la pollution plastique, AMORCE, 2019.](#)
En savoir plus : Claire Forite – cforite@amorce.asso.fr – 04 81 91 84 64
- ▶ [Caractérisation de la problématique des déchets sauvages, Agence de la transition écologique, ADEME, 2019.](#)
- ▶ [Étude des corbeilles de propreté en France et à l'international : la réduction des déchets et le tri hors foyer : les nouveaux défis de la propreté urbaine, Zéro Déchet Touraine, 2019.](#)

